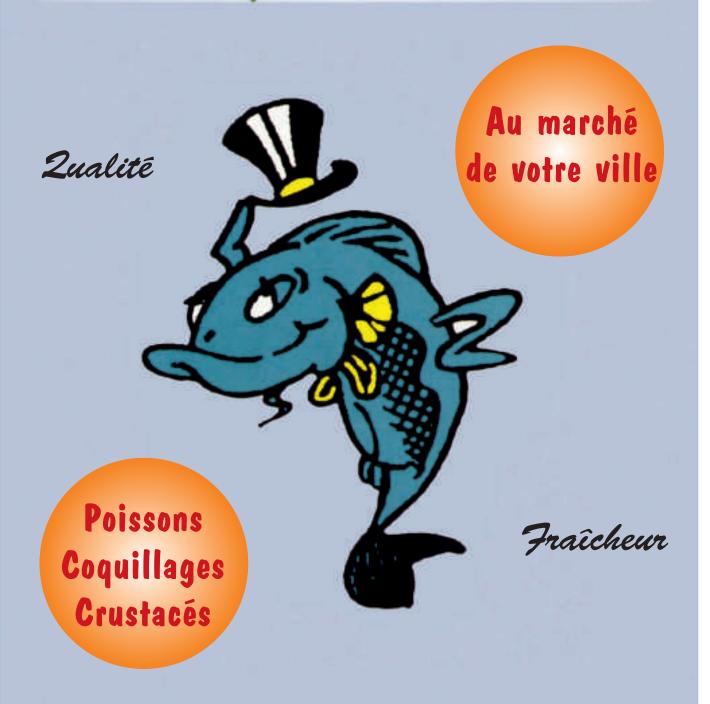


LAMBERT MARÉE SARL

Jean-Christophe et Lisette LAMBERT



Arrivage des ports de ROYAN et OLÉRON

LE MOT DU MAIRE



Maurisises Maurison's

friedly ants mont tenn éloigne de la vie d'ameson'se delmis Laux Mais-Le tiens a communiquer man etar Phys fue. En Trente ang années passes a'recour, fe me suis occupé polas des outre que de mai. M'en lair actuellement A-lui ausix is a compa. Le Le D'extremi Te du pried danit, fe revises a knurs faire ma ciathistetion. terrain être a montroan ra. brospritcelité pecus um mou. vel acie chiringical es i raiducourion fe vous Lunande de faire, como e moi, toialo. mont confiance and soint ejanx mambres de Consail him a lak en blace. A mientos

SOMMAIRE

e Mot du Maire	1
Quelques réflexions de la municipalité	2
-inances Locales	3
Travaux	5
tat Civil	9
Actualités	10
Animations	17
ōivu	21
Communauté de Communes	21
lie Associative	22

Vous pourrez désormais consulter le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune, quelques jours avant sa distribution

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs notre ville n°64

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel Directeur de publication : F.BOUNIE

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUËT-TESTA
Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres
de la Commission Communication, Information,

Relations extérieures, Tourisme et les membres des commissions, C. CABANES et V.CESANO

Couverture : « Landart » Cf. article en page 2 – Photo : Marc ALMECIJA et Le Club Photo du Collège des Portes du Midi Conception graphique et Impression :

IMPRIMERIE CHAMPAGNAC — 5, rue Félix-Daguerre — Z.I. de Sistrières- 15000 AURILLAC. N° ISSN : 1279 - 9254 - Dépôt Légal : Août 1995 - Ce numéro a

été tiré à 1200 exemplaires. Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des

annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude. Site Internet : www.ville-maurs.fr

Site Internet : www.ville-maurs.fr E-mail : mairie@ville-maurs.fr

QUELQUES RÉFLEXIONS DE LA MUNICIPALITÉ

MAURS EST BIEN LOIN DE STRASBOURS...

En juin 2009 les Maursoises et les Maursois, comme tous les français, comme tous les européens, étaient invités à se rendre aux urnes pour élire les députés européens qui siègeront à Strasbourg jusqu'en 2014. Sur 1743 inscrits sur les listes électorales de notre commune, seulement 714 soit 41%, se sont rendus au bureau de vote. Le choix des parlementaires européens semble sans importance ou du moins sans portée à Maurs comme ailleurs.

Pourtant ce parlement qui compte 736 membres est l'organe d'expression démocratique et de contrôle politique de l'Union Européenne. Son rôle s'est progressivement renforcé avec l'élection de ses députés au suffrage universel. Mais peut-on parler de démocratie, lorsque le taux d'abstention national bat le record de 60% ? Ce sont donc les représentants d'une minorité qui vont traiter de problèmes déterminants. Il s'agit de la survie de notre planète, de l'avenir de notre société, de notre économie, de nos libertés, de l'accès aux soins de qualité sur tous les territoires.

Dans tous ces domaines Maurs est concerné: le canton perd peu à peu ses services publics. Il est reconnu en secteur sous médicalisé. Les agriculteurs travaillent actuellement à perte. Si les quotas laitiers sont supprimés, les producteurs de lait des zones de montagne ne survivront pas. La réforme de la PAC est donc primordiale pour notre économie locale.

Les citoyens connaissent bien tous ces problèmes. Ils ont déserté les bureaux de vote pour deux raisons principales :

La première, parce qu'à Maurs comme ailleurs l'Union Européenne n'a pas su convaincre les électeurs qu'ils pouvaient changer le cours des choses. Dans l'esprit de beaucoup d'européens, le véritable pouvoir appartient à la Commission.

La deuxième est plus grave. Les femmes et les hommes qui n'étaient pas au rendez électoral sont trop préoccupés par leurs soucis quotidiens. Ils ont réagi ainsi, devant la politique libérale de l'Europe et contre les partis politiques qui ne parviennent pas à résoudre leurs problèmes.

Espérons que les messages des abstentionnistes seront entendus. Les députés européens ont entre leurs mains les grands enjeux du vingt et unième siècle. Ils doivent ainsi se rapprocher du terrain s'ils veulent être reconnus de la population. Les démarches, pour que des petites collectivités comme Maurs, obtiennent des fonds européens, sont très complexes et doivent être simplifiées.

Souhaitons également que l'Europe, comme l'État Français s'intéressent aux départements ruraux. La ligne droite qui relie Strasbourg à Madrid passe par Maurs et suit la nationale 122. Son aménagement rapprocherait bien Maurs de Strasbourg et surtout contribuerait à la survie de tout un territoire où il fait si bon vivre.

NOTRE COUVERTURE : « LAND ART »

Réalisé et photographié par les élèves du Collège des Portes du Midi

Le club photos et l'atelier peinture ont été mis en place au Collège des Portes du Midi dans le cadre de l'accompagnement éducatif préconisé par le Ministère de l'Education Nationale avec comme animateurs respectifs : Marc Almecija et Nicolas Benedetti. Ces ateliers ont l'originalité d'être complémentaires, mais aussi de s'opposer.

Au sein du club photos, on apprend la technique « choisir et travailler l'image ». Cependant, Marc Almecija a un message fort à faire passer à ses élèves : « contrairement à ce que l'on pense la photo ne traduit pas forcément la réalité » une notion indispensable pour appréhender les images et les publicités qui nous entourent.

Dans son atelier peinture Nicolas Benedetti propose un panel pour une approche de l'art en général. L'apprentissage indispensable des techniques de base se fait à travers le plaisir de la création et de façon ludique. **Le Land Art** (l'art dans la nature) est un bel exemple qui a séduit les jeunes. Cette expression consiste à jouer avec la nature et les produits naturels : les fleurs, les arbres, l'eau, les feuilles, le sable etc....

La photo et le Land Art s'opposent : Le photographe finalise son image. Dans le Land Art l'artiste amorce une nouvelle vision de la nature (des fleurs sur un tronc) mais ne maîtrise pas son œuvre. Le vent, la pluie, le temps, vont la modifier la faire vivre et mourir peut être.

Félicitations au Collège des Portes du Midi, à son principal M. Force, de permettre à nos jeunes cette approche de la culture. Félicitations également à Messieurs Almecija et Benedetti qui transmettent aux jeunes leur savoir et leur art avec passion.

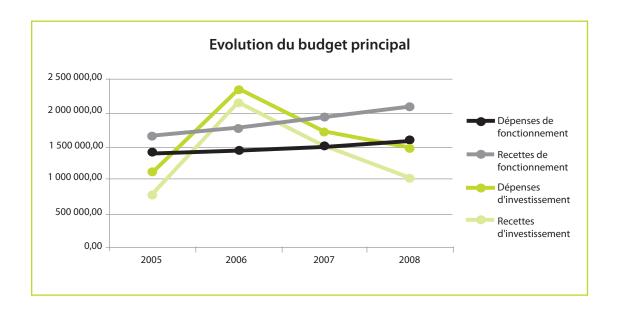
Merci à tous les trois, ainsi qu'aux **jeunes élèves**, pour cette réalisation commune de l'atelier peinture et du club photos, qu'ils nous ont permis de publier.

RESULTATS BUDGETAIRES 2008

Le budget est divisé en 7 parties distinctes : **le budget principal**, celui de la commune, et **6 budgets annexes**. Le résultat consolidé des comptes administratifs (à savoir le résultat cumulé de l'ensemble des budgets hors CCAS) fait ressortir un résultat positif en 2008 de **+450 392.03€**.

Le budget principal (résultat 2008 : +117 178.89€) reste largement excédentaire malgré le choix de la commune de se désendetter en 2008, c'est-à-dire de ne réaliser aucun emprunt.

En fonctionnement, les dépenses principales ont été constituées par les frais de personnel et les charges de gestion générale. Les recettes étaient constituées principalement des impôts et taxes (≈29% des recettes totales) et des dotations (≈44% des recettes totales). Le résultat de fonctionnement est excédentaire : <u>+560 479.76€</u>.



En investissement, la commune a réalisé des travaux d'éclairage public, l'acquisition d'une partie des terrains de La Marsotte, des travaux de voirie (La Junie, Germès, Roquetanière, Bersagol, Les Teulières...) ainsi que l'acquisition de matériel : balayeuse, jeux pour enfants, illuminations, main courante et hauts parleurs au stade, kakémono, matériel technique (perceuse, nettoyeur haute-pression, panneaux signalisation, lave linge, ordinateur...).

Le résultat d'investissement est déficitaire : <u>- 443 300.87€.</u>

BUDGETS PRÉVISIONNELS 2009

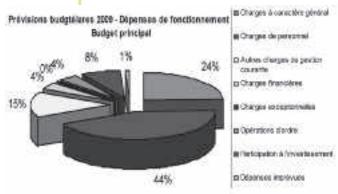
Cette 1ère année de mandature a été une année de constatations diverses et notamment de travaux d'investissement importants à engager au vu de l'état des dégradations constatées de certains bâtiments (abbatiale, camping, piscine, FAA), de la vétusté des véhicules et d'une partie des réseaux d'eau potable.

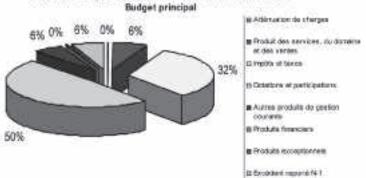
Au vu de l'importance du volume des dossiers envisagés, et de la volonté de la commune de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2009, des emprunts devront être contractés. Quant aux financeurs (Etat, Région, Conseil Général), certaines réponses ne sont pas encore parvenues à ce jour, les opérations d'investissement ne pourront débuter qu'une fois les accords de subventions obtenus.

Vous retrouverez le détail de<mark>s réalisations 2009 et à venir dans les</mark> pages travaux qui suivent la présentation du Budget.

FINANCES LOCALES

DUDCETC	Résultats 2008	Budgets prévisionnels 2009		
BUDGETS		Fonctionnement	Investissement	Total
Budget de la commune	117 178,89	1 888 960,00	2 611 000,00	4 499 960,00
Budget annexe Adduction d'Eau Potable (AEP)	333 966,46	331 000,00	384 000,00	715 000,00
Budget annexe Camping	-2,00	70 000,00	131 700,00	201 700,00
Budget annexe Transports Scolaires	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Budget annexe Lotissement Le Camp	9 127,69	201 000,00	201 000,00	402 000,00
Budget annexe Lotissement Le Conte	-9 879,01	877 000,00	540 000,00	1 417 000,00
Budget CCAS voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social	-1 000,00	10 400,00	0,00	10 400,00
TOTAUX	449 392,03			7 250 060,00





Prévisions budgétaires 2009 - Recettes de fonctionnement -

Vote des taux d'imposition 2009

Conformément à son engagement et au vu de la conjoncture, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2008 à savoir :

	Taux communal 2009		e, taux moyens e 2008 au niveau
		national	départemental
Taxe d'habitation	9.63%	14.57%	14.72%
Taxe foncière bâtie	19.82%	18.74%	23.28%
Taxe foncière non-bâtie	94.74%	44,81%	83.72%

LES GRANDS CHANTIERS À VENIR

L'Extension du Lotissement du CONTE

Les travaux d'extension du lotissement Le Conte ont commencé début avril avec une mise en vente des premiers lots d'îci la fin de l'année 2009. Le prix de vente au m² sera connu au début du 2ème semestre. L'Etat (DGE 2009) a été sollicité pour ce projet de lotissement, pour lequel il a accordé 79 750€, le Conseil Général participe pour 32 000€ et le Syndicat Départemental d'Electricité du Cantal subventionne les travaux d'éclairage public et d'alimentation basse tension à hauteur de 40%.

Lors de la réunion de quartier organisée le 24 avril dernier, par la municipalité, les riverains ont pu examiner le projet et faire part de leurs inquiétudes concernant la sécurité aux abords du lotissement. Celles-ci ont été prises en compte. Les arbres qui présentaient un danger, ont été abattus et remplacés.

4ème tranche des travaux de rénovation de l'Abbatiale Saint-Césaire.

A l'automne, débuteront les travaux de restauration du Clocher et de la façade Ouest de l'Abbatiale estimés à 439 000€ H.T. L'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) subventionne le projet de restauration de l'Abbatiale à hauteur de 210 000€, la Région et le Département ne se sont pas encore prononcés. La durée des travaux est estimée à 11 mois environ.

Aménagement du secteur de l'Oratoire - Rue de l'Oratoire - Route de Quézac - Rue du Cimetière

La consultation des entreprises pour la réalisation du projet va être lancée d'ici l'automne. Les riverains seront informés sur son déroulement dès que possible, lors d'une réunion de quartier. Ce projet de grande ampleur, partira de la grande fontaine jusqu'au cimetière et se fera en deux tranches. L'aménagement concerne, la réfection et l'enfouissement de tous les réseaux (eau, assainissement, pluvial, gaz, électricité, Télécom) et la réfection de la voirie dans un deuxième temps.

Pour le secteur Oratoire, l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement 2009) accompagne le projet pour 83 378€, le Département aide uniquement pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques et la réfection du réseau d'eau. Le Syndicat Départemental d'Electricité du Cantal devrait également subventionner les travaux du secteur Oratoire pour les travaux d'éclairage public.

Parallèlement, la Communauté de Communes du Pays de Maurs prévoit de réaliser sur le parking du cimetière une aire de camping-car.

Travaux de renforcement du réseau d'eau

Des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable sont prioritaires (Estradotte, secteur Oratoire...) ainsi que des travaux d'entretien de la station de traitement et des conduites. Une étude sera probablement lancée afin d'analyser les possibilités d'amélioration des ressources en eau.



TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE DE NOTRE CITÉ....

Les toilettes publiques

Afin de répondre au mieux aux normes d'hygiène et d'assurer une propreté irréprochable, les toilettes publiques de la place des Cloîtres ont été entièrement refaites. Le nouveau système automatisé semble remporter l'adhésion du plus grand nombre et participe à donner une meilleure image de la commune.

Piscine Municipale.

Les travaux de rénovation engagés à la piscine municipale sont maintenant achevés. La faïence des douches et des toilettes a été entièrement refaite, les vestiaires et cabines pour se changer ont été repeints. La plomberie et l'électricité ont été révisées par les services municipaux.







Camping Municipal

Dans le cadre de la politique de réaménagement du camping engagée par la municipalité, et suite à un défaut d'étanchéité de la toiture, des travaux de réfection ont été engagés à l'intérieur de la salle de détente (salle télé) du camping. La toiture endommagée a été entièrement refaite.

Une aide du Conseil Général du Cantal (FEC 2009) à hauteur de 40 000€ a été attribuée pour l'aménagement du camping et de la piscine.

Fleurissement

Cette année en core, l'accent a été mis sur le fleurissement de la commune. Les agents communaux responsables des espaces verts n'ont pas ménagé leurs efforts, afin d'assurer le maximum de points de fleurissement. Des jardinières ont été placées sur les barrières de sécurité Place des Cloîtres et les entrées de villes particulièrement soignées.



Renouvellement des Véhicules Techniques Communaux

La vétusté du matériel communal a rendu nécessaire la poursuite du programme d'investissement déjà engagé dans ce domaine en 2008 par l'achat d'une nouvelle balayeuse. Deux nouveaux achats ont été réalisés en 2009 : 1 véhicule léger et 1 utilitaire.

2009, LES INCONTOURNABLES TRAVAUX DE VOIRIE

La rue Figeagaise

Les travaux de la rue Figeagaise sont maintenant achevés. Les riverains réclamaient depuis de nombreuses années, la réalisation de travaux afin de réduire le bruit occasionné par le passage des véhicules sur les dalles de caniveaux descellées. C'est maintenant chose faite et la rue Figeagaise a retrouvé sa tranquilité.

Si la municipalité précédente avait voulu engager ces travaux, ceux-ci auraient pu être pris en charge par l'assurance, dans le cadre de la garantie décennale.





Rue du Coustalou et rue du Docteur Clauzet

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voirie du Centre ville, les travaux de réfection débuteront en fin d'année. Ils seront conduits par le cabinet d'architectes Bony-Thierry.

Voirie des Chemins communaux

Cette année dans le cadre du programme d'entretien de la voirie des chemins communaux, , il est prévu de procéder, après nettoyage des fossés par l'équipe des agents techniques communaux, à la réfection des chemins de : La Galtayrie, Grenier, Gramat, Calsacy, Impasse des Barthes, Lacamp, Le Couderc. La Rénaldie.

Réfection des chemins de la Junie et du Viala

Les travaux de réfection de voirie de 2008 ont été mal faits et n'ont pas résisté dans le temps. De nouveaux travaux ont été réalisés gracieusement, par l'entreprise auprès de laquelle la mairie avait engagé un recours.

Chemin de la Cabane

Suite à des intempéries, la chaussée s'étant affaissée, l'entreprise Lapierre a procédé à l'enrochement du chemin.

SIGNALÉTIQUE

Place du « Petit Prince »

A l'occasion de l'inauguration par la Communauté de Communes du Pays de Maurs des nouveaux locaux de la Halte-garderie et du Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H), la place située à l'ancien emplacement de l'Usine SOL, sera appelée « Place du Petit Prince » puisqu'elle est située au cœur du Domaine réservé aux enfants (écoles, CLSH, Halte-garderie).

Une rue de la Zone Artisanale sera dénommée : « rue Denis Papin.

Panneau Lumineux

La Municipalité a conscience du désagrément causé par la panne du panneau lumineux. La réparation coûtant plus cher que l'achat d'un panneau neuf, cet investissement sera prévu au budget 2010.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 25 août 2008, le Conseil Municipal de Maurs a décidé de prescrire l'élaboration de son PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) tel qu'il a été approuvé le 14 décembre 2000 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune, notamment en matière de développement économique et d'habitat, il devient donc nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal.

Les services de l'Etat (DDEA), la Chambre d'Agriculture ainsi qu'un bureau d'étude privé (Campus Développement) vont assister la commune dans ses démarches. La commission économie – cadre de vie assurera la mise en œuvre du PLU qui devrait voir le jour d'îci 2 à 3 ans.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme?

C'est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques. Le PLU détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle d'une commune. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire. Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous, particuliers et administrations et remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

La concertation au cœur du PLU

Dans le contexte de l'élaboration du P.L.U., la concertation « doit permettre d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole » (article L.123-3 du Code de l'Urbanisme). Ainsi, la concertation est au cœur de l'élaboration du PLU, son objectif n'est pas seulement d'informer la population maursoise mais également de faire remonter des informations, de recueillir des avis et des besoins.

Si la commune est obligée de faire une concertation, elle n'est pas liée aux résultats obtenus pour prendre sa décision finale, cependant, la commune de Maurs devra en tirer un bilan. Conformément à sa délibération du 25 août 2008 et en application des articles L 123-6 et L 300-2 du Code de l'Urbanisme, le dispositif de concertation se limite à la diffusion de l'information dans un journal communal et à des réunions d'échange. La commune souhaitant encourager cet échange, un registre de concertation sera mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie de Maurs à compter du 1er août 2009 : cahier où les habitants maursois pourront suggérer et proposer leur projet de développement de la commune pour les années à venir (nouvelle implantation d'entreprises, d'habitations par exemple...).

Ils sont les bienvenus...

11-03-09: Timothée DESTRUEL

17-03-09: Coline BENEDETTI

12-05-09: Romane CAMPERGUE

19-05-09: Emy LEMOINE

Parrainage Civil

05-06-09: Théo JOURDAIN né le 27 mars 2009

Ils ont dit oui...

14-02-09 : Thibault CANTOURNET, Directeur d'entreprise de sécurité et Katia WITTNER, Sans profession.

18-04-09 : Mathieu CERLES, Professeur et Casey MCCALL, Professeur.

25-04-09 : Rémi DESSALES, Aide Familial et Marie-Claire VERMEIL, Responsable Expédition - Conditionnement.

02-05-09 : Philippe MARTINEZ, Aide-soignant et Corinne TARRIE, Opératrice de production.

11-07-09 : Benoît DENIS, Technicien structure aéronef et Manita SEEMONG, Sans profession.

18-07-09 : Franck JAULHAC, Agriculteur et Lucie BRIGE, Adjoint administratif hospitalier.

Mariage prévu

à Cransac : Alexandre FAURE, Informaticien et Pamela BERTHOUMIEUX, sans profession.

Ils ne sont plus...

21-01-09: Marcel LACOSTE, 87 ans.

04-02-09: Lucien PERNIER, 76 ans.

10-03-09: Pierre FORESTIER, 96 ans.

29-03-09: René SABUT, 77 ans.

10-04-09: Allal EL FERKANE.

14-04-09: Maria GERBAL,

Veuve LANTUEJOUL, 84 ans.

15-04-09 : Marie LAPORTE,

Veuve MESPOULES, 89 ans.

15-04-09: Marcel NIGOU, 76 ans.

02-05-09: Marie PICHOT, 71 ans.

02-05-09 : Marguerite PICARD, Veuve MALEZIEUX, 88 ans.

17-05-09 : Maria CONTENSOUX, Veuve AYRAL, 83 ans.

18-05-09: Robert FELGINES, 69 ans.

23-05-09: Alfred GABRILLARGUES, 71 ans

07-06-09: Jeanne AYMARD, 82 ans.

15-06-09 : Suzette CANTALOUBE, épouse LAROQUE, 77 ans.

22-06-09 : Dominique BERTHELEMY, épouse NGUYEN NHU, 48 ans.

UN CENTIÈME ANNIVERSAIRE DIGNEMENT CÉLÉBRÉ!

Ce 24 mars 2009, Clémentine Marcenac a fêté ses 100 ans à la Maison de Retraite « Roger Jalenques », entourée de ses enfants, en présence de François Bounie, Maire de Maurs et de Christian Rouzières, Premier Adjoint.

Née le 24 mars 1909 à Saint-Julien de Toursac, elle épouse le 3 novembre 1930, Antoine Marcenac, Instituteur à qui elle donnera deux enfants. Clémentine qui ne s'est pas départie de la gaîté qui l'a toujours caractérisée, compte aujourd'hui 4 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.



ACTUALITÉS



LES RÉCEPTIONS EN MUNICIPALITÉ

Accueil des nouveaux arrivants :

C'est avec le plus grand plaisir que le Conseil Municipal a accueilli les nouveaux habitants de la Commune (19 nouveaux foyers), le 29 mars dernier. A cette occasion, ils ont pu faire connaissance avec les élus dans une ambiance conviviale. Pour clôturer la cérémonie chacun s'est vu remettre un cadeau de bienvenue.



Rencontre avec les responsables associatifs...

La réunion de présentation des Animations de l'été qui s'est déroulée le 29 avril 2009, a été l'occasion pour les Présidents d'associations invités, de découvrir plus en détail les animations associatives et municipales à venir, mais aussi et surtout de faire la connaissance de Jérémie Morel, le nouvel animateur socio-culturel de la commune de Maurs. La municipalité a pu présenter les orientations qu'elle souhaitait donner à ce nouveau service communal et les responsables associatifs, poser les questions qu'ils souhaitaient.



Plaintel et Gavray à la rencontre de Maurs

C'est devant le verre de l'amitié, dans la salle d'honneur de la mairie, que se sont retrouvés les élus de Maurs, Gavray et Plaintel. Ces derniers étaient accompagnés d'un groupe folklorique qui a animé par des danses traditionnelles, la Foire Chevaline de mai, ainsi que les rues de Maurs.



A la Rencontre des commerçants...

Les élus, de nombreux commerçants, artisans et représentants de professions libérales, se sont réunis autour d'une table afin d'évoquer l'utilité et l'éventuelle redynamisation d'une « Association des Commerçants ». Cette initiative s'est révélée fructueuse

ACTUALITÉS

Cérémonies du 8 mai...

La municipalité a souhaité associer aux cérémonies du 8 mai, la commémoration de la Rafle du 12 Mai 1944, afin que la mémoire de ce lourd passé reste vivace aux jeunes générations maursoises.

Les cérémonies se sont déroulées dans le recueillement, en présence des Présidents d'Associations d'Anciens Combattants et des élus Maursois. Elles ont été clôturées par un vin d'honneur offert par la municipalité.







PASSCANTAL

Le **PASSCANTAL** est un chéquier de réduction financé par le Conseil Général, destiné à tous les jeunes Cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 11 à 17 ans (nés entre 1992 et 1998). Ce dispositif remplace le Passeport été Cantal. Il peut être commandé à compter du 1er août, auprès du Conseil Général.

Les objectifs:

- Permettre aux jeunes cantaliens, âgés de 11 à 17 ans de découvrir et de pratiquer, en dehors du temps scolaire, des activités culturelles, sportives et de loisirs.
 - Valoriser des activités de proximité sur l'ensemble du département.
 - · Accompagner financièrement les familles.
- Soutenir les actions et initiatives développées dans ces domaines, par les structures concernées (associations, communes, communautés de communes...).

Les dépliants explicatifs fournis par le Conseil Général sont disponibles sur simple demande, à la Mairie, à la Piscine, et à la Maison des Services, dès maintenant.

Pour toute information complémentaire :

www.cantal.fr 0 800 22 68 25 – 0 800 CANTAL Numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30 durant le mois d'août et en période scolaire.



EURL.MB. DISTRIBUTIONS MATERIELS & PRODUITS PISCINES MARCEL BOURQUARDEZ 137 RUE DES GANDOUX 03410 DOMERAT TEL 04 70 29 06 20 FAX 04 70 29 55 19

PORT 06 87 46 66 34







www.mediaphotos.fi

Tirage photos en 1 li sur papier photo haute qualité reportage, Portrait, travaux photos sur mesure

DESTINATION POLOGNE

pour les écoles publiques de Maurs & Saint-Etienne-de-Maurs

35 élèves des écoles publiques de Maurs et St-Etienne de Maurs, accompagnés de 13 adultes sont partis le vendredi 27 mars dernier à 19h30, pour un séjour d'une semaine à destination de la Pologne, après une étape à Nuremberg. Au retour, une étape a été réalisée à Colmar. **Au programme**: découverte de la culture locale, musées, les mines de Wieliczka & Tarnowskies, Cracovie, Nuremberg et Colmar; mais aussi échanges avec les camarades polonais à travers les danses traditionnelles, les rencontres sportives et technologiques.



Grâce à l'Agence Europe Education Formation France et à l'association des parents d'élèves, cela fait six ans que les écoles publiques de Maurs sont dans des projets éducatifs européens éveillant les élèves à la citoyenneté européenne et aux diverses cultures la composant. **Depuis 2 ans**, les écoles de St-Etienne de Maurs et Maurs échangent sur le thème « Apprendre grâce à la culture » avec des écoles lituanienne, polonaise et turque. Une délégation de ces écoles avait été chaleureusement accueillie à St-Etienne en mars 2008. Des échanges se sont déjà développés entre les écoles depuis deux ans. Ce séjour n'a pas manqué ni de laisser des traces impérissables auprès des enfants, ni de pérenniser les échanges entre Polonais et Français.

Ce projet n'aurait pu se réaliser sans la volonté et le travail coordonné des équipes enseignantes et des Associations de Parents d'Elèves. Ainsi, ce séjour (coût estimé à 18 000 €) sera financé à 78% par l'**Agence Europe Education Formation France**, 10% par les parents et associations de parents, 7% par le Conseil Général et 5% par les communes.

Réalisations des élèves de l'Ecole Maternelle

Les projets ont été divers et nombreux, réalisés avec les enfants au rythme des fêtes et des saisons. Par exemple, la confection pour le carnaval de déguisements sur le thème des saisons, avec défilé sur le Tour de Ville.







L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE MAURS SE DÉVOILE



« J'ai la chance d'exercer un métier que j'aime, où je ne vois pas le temps passer...

Pour moi la pratique musicale est indissociable du plaisir ». « Comme j'aime souvent à le rappeler, je considère l'Ecole de Musique comme une école de la vie, de part les valeurs de respect, d'écoute des autres et de partage, qui y sont véhiculées ».

Elisabeth Goudoubert, Responsable de l'Ecole Municipale de Musique.

La présence de l'école municipale de musique sur le territoire de la Châtaigneraie est une chance. Elle permet un accès à des conditions privilégiées à la culture musicale : de la classe d'éveil, à la classe adulte, en respectant les cycles de formation musicale et de pratique instrumentale. La pratique instrumentale proposée comprend au choix de l'élève : Piano, Claviers (Synthétiseur, Orgue...), Accordéon basse standard, Guitare sèche, Flûte à Bec. La flûte traversière sera proposée à la prochaine rentrée scolaire.

Les 4 Cycles:

La classe d'éveil : réservée aux 4-6 ans, propose une première approche musicale par un éveil sensoriel, auditif, grâce aux chants et à la familiarisation aux différents rythmes. Ces cours sont collectifs et hebdomadaires, d'une durée de ¾ d'heure par semaine.

Le 1^{er} Cycle – à partir de 7 ans – 4 années de formation

Le 2^{ème} Cycle – à partir de 11 ans – 4 années de formation

La Classe Adulte : Inscriptions à l'année

Pour l'ensemble de ces élèves il y a :

En formation Musicale : un cours collectif, hebdomadaire, d'une durée d'une heure.

En pratique Instrumentale : un cours individuel hebdomadaire, d'une durée d'une demi-heure.

Pour la pratique instrumentale, la première année du premier cycle permet à l'enfant d'essayer plusieurs instruments avant d'arrêter son choix. Par la suite, il devra louer ou acheter son instrument.

Le fonctionnement

La commune de Maurs et son Ecole de Musique ont adhéré au Schéma Départemental mis en place par le Conseil Général du Cantal (ADMD). Ce schéma qui concerne la pratique musicale vise à unifier l'enseignement musical sur l'ensemble du Département, par une mise en commun de l'enseignement et des moyens. Cela passe également par l'harmonisation progressive des différents cursus, avec des examens de passage reconnus pour chaque cycle de formation.

Ce schéma est en cours d'application pour la classe d'éveil et le premier cycle, qui ont donc subi quelques modifications (horaires, classes d'âge...). La date d'achèvement du dispositif est fixée à 2012.

Depuis son entrée à l'école municipale de musique, en tant que responsable, Elisabeth Goudoubert n'a cessé de se remettre en question afin d'améliorer sans cesse l'enseignement musical proposé. Elle a toujours souhaité garder le contact avec les autres écoles musicales du département. L'adhésion à l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Cantal a permis de favoriser les échanges, grâce aux stages, aux rencontres musicales entre les écoles (Mauriac, Saint-Flour).

Depuis la création de l'école, les reconnaissances vont dans le bon sens au regard des résultats obtenus aux examens, de nombreux élèves se sont dirigés vers des études musicales (conservatoire de Toulouse ou de Clermont-ferrand). Cela représente un gage de sérieux et constitue une preuve de l'ouverture de l'école vers l'extérieur par des échanges constants.

L'école de Musique est un service communal qui représente un des axes majeurs de la politique culturelle de la commune. Madame Goudoubert, responsable de l'école est employée par la commune. L'école fonctionne grâce aux recettes générées par les frais d'inscription, mais surtout grâce à la participation financière de la commune et du Conseil Général.

En effet pour l'année scolaire 2007-2008, la commune a financé ce service à hauteur de 20 530 €

Le Budget Total 2007-2008 36 500 €

•	Financement Communal	57 %
•	Financement Conseil Général	15 %
•	Frais de scolarité	28 %

Coût moyen de revient par élève pour la commune : 270 € (après déduction de la participation des familles et du Conseil Général).

Contacts

Ecole Municipale de Musique de Maurs Ecole Primaire du Pauverel Rue du Pauverel -15600 Maurs Tél. 04 71 49 09 90

Portable: 06 85 04 71 89

Modalités d'inscriptions et tarifs

disponibles sur simple demande. Cours dispensés du mardi au samedi matin.

Les nouvelles inscriptions sont réservées en priorité aux habitants de Maurs.



ACTUALITÉS



ESPACE MULTIMÉDIA

Une lettre à taper... Un tableau à faire.... Un carton d'invitation à créer...Une présentation Power Point à réaliser... Un rapport de stage à mettre en page...

Vous pouvez faire tout cela à l'espace multimédia, route de Bagnac, à côté de la bibliothèque municipale.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition par la mairie de Maurs pour tous ces travaux mais aussi, pour surfer sur internet, envoyer des e-mail, scanner des photos. La connexion internet nécessite l'achat d'une carte dans ces mêmes locaux et, l'impression sur papier est facturée pour les travaux bureautiques.

Josiane MARQUET vous accueille les Mardis et Jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermeture du service durant l'été du 27/07 au 23/08 inclus.

Espace Multimédia

Route de Bagnac 04.71.49.78.58 espace.multimedia.maurs@wanadoo.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Suite au Salon Départemental du Livre de Jeunesse, samedi 4 Juin la bibliothèque a souhaité accueillir Barbara Martinez (auteur, illustrateur en résidence à Mourjou) pour une matinée d'initiation à la gravure.

La bibliothèque a de plus en plus de succès auprès des scolaires, puisqu'elle reçoit régulièrement 14 classes ou établissements accueillant des enfants. Elle semble aussi être une solution à la crise, en permettant d'emprunter des livres plutôt que de les acheter.

En plus des heures du conte et du club lecture, les prochains rendez-vous de la bibliothèque sont : du vendredi 11 septembre au samedi 3 octobre : exposition Antoine de St Exupéry - du vendredi 20 novembre au mercredi 17 décembre : exposition sur les loups.

La bibliothèque participera comme chaque année au Forum des associations....

En 2010 elle accueillera un comédien et un musicien pour des lectures à haute voix lors du Festival Départemental « par monts et par mots... » et proposera des expositions sur les jardins et les espaces verts, le sport, la vache...

Bibliothèque Municipale de Maurs

F.A.A., route de Bagnac 15600 Maurs

Horaire d'ouverture:

Mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h/14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-18h, samedi 9h-12h

Tel: 04 71 46 71 22

courriel: bibliomaurs@wanadoo.fr

Le catalogue de tous les documents disponibles à la Bibliothèque est consultable sur le Site

Départemental: www.cedric.cantal.fr

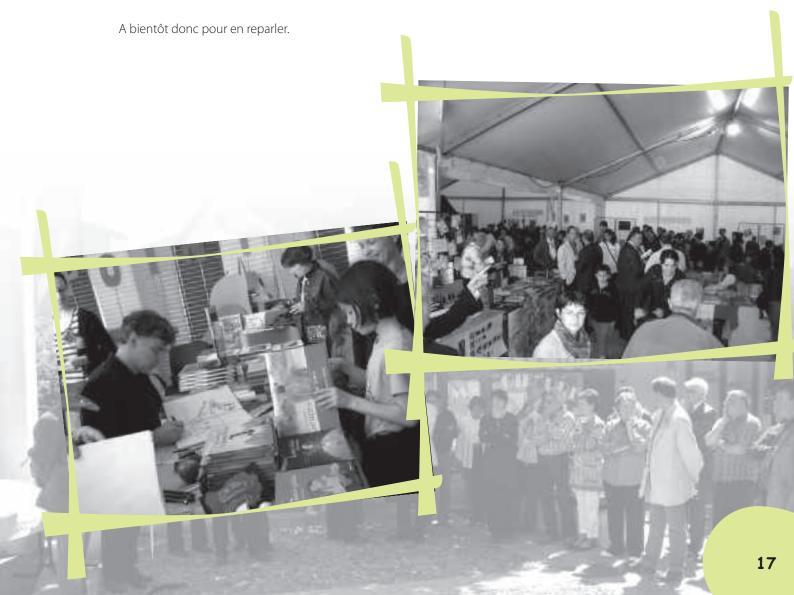
SALON DEPARTEMENTAL DU LIVRE DE JEUNESSE

16 et 17 MAI, Place des Cloitres à Maurs...

La commune de Maurs est fière d'avoir répondu à l'offre de la Médiathèque Départementale et d'avoir accueilli une telle manifestation, qui, de l'avis unanime a été une belle réussite. C'est le résultat d'un gros travail de plusieurs mois, qui a uni les efforts de tous : de Valérie Géraud et des bénévoles de la bibliothèque, du service animation en la personne de Jérémie Morel, des services techniques et administratifs et des élèves de l'IUT de Figeac et du Lycée Saint-Joseph. Chacun d'entre eux, ainsi que les élus et plus particulièrement Anne Tanné, ont accompagné la mise en forme de cette manifestation et aidé matériellement à son déroulement.

La récompense c'est la joie des gamins, la satisfaction du public, une fréquentation exemplaire: **2200** personnes sont passées sur le Salon, entre le samedi et le dimanche, ainsi que les remerciements des auteurs qui ont apprécié la qualité de notre accueil et le cadre que notre ville leur a proposé... Ils ont tous beaucoup dédicacé. Les 607 élèves du Canton gardent de très bons souvenirs de leurs rencontres avec les 20 auteurs illustrateurs qui sont venus dans leurs classes, le vendredi 15 mai.

Tout cela ne peut que nous donner envie de refaire à Maurs de la place pour un rendez-vous autour du livre, de la lecture... un lieu de rencontre et de découverte.



LA FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE

Evènement incontournable du printemps à Maurs

Cette animation qui chaque année recueille tous les suffrages du public, n'a pas failli à sa réputation. La dégustation de Tripoux chez les cafetiers restaurateurs a donné le départ de la Foire le 19 avril dernier. Les 2500 m² réservés à l'exposition ont permis d'accueillir plus de 60 exposants dans une ambiance conviviale.

Les passionnés ont pu découvrir les dernières innovations en matière de matériel agricole, l'occasion pour les plus grands de procéder à quelques essais et de procurer du rêve aux plus petits. En parallèle, les horticulteurs proposaient des fleurs et plants aux amateurs de jardinage.

Cette 24^{ème} édition a été marquée par le retour de l'exposition avicole présentée en centre-ville, ainsi que par la présence d'un espace dédié aux énergies renouvelables.



Stand «énergies renouvelables»



Présentation avicole



Le matériel agricole

LES FESTIVITÉS CONTINUENT PENDANT LE MOIS D'AOUT

Le « Programme des animations de l'été 2009 de la Commune de Maurs » est disponible sur simple demande en Mairie, à la Bibliothèque Municipale, à la maison des Services et dans les Offices de Tourisme de la Châtaigneraie.



Pour mémoire...

Jeudi 6 Août à 22h : Projection de cinéma en plein air – « La môme », film de O.DAHAN, sur la vie d'Edith Piaf – Enclos du Truel.

Samedi 8 août dès 18h: 1^{er} Marché de nuit, avec plus de 100 exposants – Tour de Ville.

Mercredi 12 Août dès 18h : Préalables Eclat 2009 – « Diva Dimitri » - Compagnie ATHRA. Place des cloîtres.

Mardi 25 Août à 21h : « Festival de Musique Baroque d'Auvergne » - Abbatiale Saint-Césaire (15 €).

Les Marchés de Pays :

9 producteurs locaux ont accepté d'assurer cet été **3 « Marchés de Pays » à Maurs.** Le Domaine du Fau que les Maursois connaissent trop peu, en est le cadre, et il est en cette saison particulièrement agréable. La proximité du camping permet aussi aux touristes et gens de passage d'apprécier le lieu et les productions locales.

Toutes les spécialités sont représentées, du pain aux desserts en passant par les charcuteries, les entrées, le vin...quelques artisans d'art pourront peut être aussi être présents. Des associations de Maurs assurent un stand buvette à tour de rôle.

Calendrier des Marchés: 13 et 28 juillet – 18 août

Salon des Peintres : « Art Neuf à Maurs »

Le Salon des Peintres en est cette année à sa vingtième édition. Une certaine désaffection et quelques désertions ont conduit la commune à proposer une formule renouvelée pour saluer cette circonstance et ranimer un peu son rayonnement.

Ce sont donc, deux expositions différentes et complémentaires qui présentent quelques nouveaux plasticiens et ouvrent des pistes et des partis pris novateurs, du 25 juillet au 8 Août, Salle du Veyre et Grange de la Martinelle. Cette manifestation, rebaptisée Art neuf à Maurs, comme neuf et 2009... S'élargit et se transporte dans la rue. Outre l'installation de trompe-l'œil en centre ville, le samedi 1er août, des plasticiens travaillent, en direct, sur la Place du Marché, entre 9h et 18h autour du bois et du métal, de la terre, du maquillage, des jeux avec l'association la Mazarotte, la journée se terminant autour de leurs stands rue du Temple par un apéritif musical.

Quelques moments qui, quoiqu'il en soit, ne laissent pas le public indifférent ...



ELECTRIC AUTO - PL

TACHYGRAPHES

Climatisation Plaques minéralogiques Clotures et accessoires Auto Radio

Zone Artisanale - 15600 MAURS Tél.: 04 71 49 08 35

Claude GLAYAL

Fax: 04 71 46 72 03



BO-S-AL

Menuiserie Charpente



ZA Laborie - 15600 MAURS Tél. 04 71 46 77 06 - Fax 04 71 46 78 45 email: goutel-menuiserie@hotmail.fr

Bar - Restaurant

Bascule

Yvette LACAN 15600 Maurs

Tél. 04 71 46 73 16



TRAVAUX A VENIR:

- Rue de l'Oratoire/HLM Route de Quézac/Cibut : remplacement du réseau, mise en séparatif et extension. Coût des travaux : 75 121 € HT pour HLM et Cibut et 172 108 € HT pour l'Oratoire. Echéance : 2010 Subventions demandées : Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne, Conseil Général du Cantal, DGE.
- Collecteur Terminal Le Vallon : remplacement du réseau, mise en séparatif et passage des canalisations sous la chaussée. Coût des travaux : 251 160 € HT. Echéance : 2010

Subventions demandées : Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne, Conseil Général du Cantal, DGE.

- Rue du Docteur Clauzet (anciennement de La Mairie) : mise en séparatif du réseau. Coût des travaux : pas encore estimés.
- Modification du zonage d'assainissement : passage en assainissement collectif des quartiers de Calsacy (Maurs), Puechroux (Maurs), La Prade (St-Etienne de M), Les Tuileries (St-Etienne de M), La Goirie (St-Etienne de M), Raynou (Maurs), Route de St Constant (St-Etienne de M) et Les Fabry (St-Etienne de M).

Echéance : 2010-2011

NOUVEAU MODE DE FACTURATION:

Désormais il n'y aura plus qu'une facture par an. Les abonnés des deux communes recevront leur facture en début d'année (courant Février - Mars) pour l'abonnement annuel et la consommation réelle relevée en fin d'année précédente par la commune de Maurs et la SAUR.

Rappel du Prix de l'assainissement :

Horaire d'accueil du public

Tous les matins de 9h à 12h sauf le lundi.

Le bureau du SIVU se trouve dans le bâtiment de la Mairie de Maurs.

Mairie - BP 32 - 15600 MAURS

Tél/Fax. 04 71 46 74 42 - email : sylvie.sivu-assainissement@laposte.net

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETS MENAGERS : LE TRI SELECTIF S'IMPOSE PLUS QUE JAMAIS! Nos ordures ménagères changent de lieu et de prix :

Depuis le début du mois de juillet et la fermeture de la décharge de Lafeuillade en Vézie, les ordures ménagères produites sur le canton de Maurs sont désormais enfouies au centre de Tronquières à Aurillac, géré par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Ce changement de destination de nos ordures ménagères se traduit par une nette augmentation de leur coût d'élimination ($40 \in a$ Lafeuillade contre $a \in a$ Tronquières). Inévitablement, cette forte augmentation s'est répercutée sur la redevance payée par chacun... ce qui ne vous avait pas échappé!

Pour limiter cette inflation, un plus grand effort de tri sélectif s'impose :

L'analyse du contenu de nos poubelles fait apparaître que nous sommes trop nombreux à ne pas trier assidûment. Trop de papier, de verre et d'emballages se retrouvent dans la poubelle des déchets ménagers non recyclables. Pourtant, nombre de ces matériaux pourraient être valorisés à un coût nettement moindre que celui de leur enfouissement.

Pour favoriser ce geste et rappeler à chacun quels déchets peuvent être recyclés et déposés dans les colonnes d'apport volontaire, la Communauté de Communes du Pays de Maurs distribuera très prochainement un petit document synthétique de rappel : « Les bons gestes du tri en Châtaigneraie », réalisé en partenariat avec les 3 autres communautés de communes de la Châtaigneraie.

La filière de recyclage des équipements électriques et électroniques désormais opérationnelle à la déchèterie du Puech :

Jusqu'alors déposés dans la benne de métaux ou des encombrants non recyclables, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques: les DEEE font désormais l'objet d'une filière spécifique sur la déchèterie qui permettra de les recycler sans frais par le biais de l'éco- organisme « Ecosystème ». Pour ce faire, ces déchets sont triés en 4 flux: le gros électroménager froid (réfrigérateurs et congélateurs), le gros électroménager non froid (gazinières, fours, machines à laver...), les écrans (cathodiques ou plats) et le petit appareillage électrique (aspirateur, perceuse ...). Les lampes économiques et les néons (très polluants) sont également acceptés. Ces nouvelles filières sont issues de l'éco-contribution que nous payons lors de l'achat de ces produits, alors utilisons-les, ce serait dommage de payer deux fois!

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 04 71 46 77 08.

GRETA DES MONTS DU CANTAL



Les locaux de l'espace multimédia abritent l'Antenne FORE de Formation à distance du GRETA des Monts du Cantal. Vous pouvez, près de chez vous, suivre des formations sur mesure, en fonction de vos besoins et de vos projets, adaptées à vos contraintes personnelles et professionnelles.

Le GRETA des Monts du Cantal et son Atelier Pédagogique Personnalisé (APP) met à votre disposition

- une accompagnatrice-Relais,
- des formateurs spécialisés,
- un équipement moderne et performant

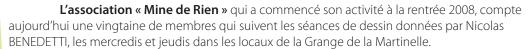
JOSIANE MARQUET ACCOMPAGNATRICE-RELAIS vous accueille et vous renseigne sur les possibilités de formation et de financement.

Antenne FORE

Route de Bagnac 15600 MAURS 04 71 49 06 45

Antenne.fore.maurs@wanadoo.fr





Les participants, adultes et enfants, se retrouvent donc une ou deux fois par semaine autour de Nicolas, qui les guide et les conseille dans la technique du dessin.

La fin de l'année scolaire marquera la fin de la saison et toutes les personnes intéressées pourront s'inscrire pour les cours qui reprendront en septembre 2009.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Nicolas BENEDETTI au 04 71 46 76 65

COMITE DES FETES

L'équipe du Comité des Fêtes est à pied d'œuvre pour préparer la Fête de Maurs 2009. Les bénévoles donnent beaucoup de temps et d'énergie pour proposer à notre Ville un grand moment de plaisir et de convivialité.

Cette année encore, toutes les animations seront gratuites.

Au programme :

Vendredi 21: Grande soirée bandas, féria, fiesta, bodega sur la Place des Cloîtres;

Samedi 22: Cavalcade illuminée en début de soirée, puis spectacle sur la Place des Cloîtres ;

Dimanche 23: Cavalcade dans l'après-midi, spectacle sur la Place des Cloîtres en début de soirée, feu d'artifices au Pré du Colombier, puis soirée mousse sur la Place du Marché.

La Bodega « Le Chamboul'tou » retrouvera sa place Rue du Temple et deux repas seront organisés sur la Place du Marché. Cette année ils se dérouleront le jeudi et le dimanche soir. Réservation obligatoire : Boutique Regard, Place des Cloîtres, 04 71 49 01 12.





UNIVERSITÉ INTER ÂGES DE HAUTE AUVERGNE

Association culturelle, l'Université Inter-âges de Haute Auvergne (UIHA), dont le siège social est à Aurillac, 9 place de la Paix (tél. 04 71 48 89 89) a ouvert une antenne à Maurs en 2005. Cette antenne propose un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : histoire de l'art, conférences d'intérêt local (avec visite des lieux), astronomie, présentation de voyages, de sujets écologiques, le plus souvent avec diaporama ... N'hésitez pas à nous contacter pour des interventions bénévoles auprès des scolaires.

L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à $30 \in$. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de $5 \in$. Pour les scolaires, ces conférences diaporamas sont ouvertes gratuitement. Les conférences ont lieu le mardi à 18h30 dans la salle du Veyre à la Mairie de Maurs.

Voici le programme du 1^{er} trimestre 2009-2010. Le programme de l'année sera diffusé à l'occasion de la 1ère conférence de l'année.



Mardi 20 octobre : « L'Euro face à la crise » (intérêts du passage à l'euro ?) par Léon CALMELS Professeur en Economie politique, intervenant à l'UIHA à Aurillac.

Mardi 17 novembre : « Coco Chanel » sa biographie par Jacqueline ROCHETTE collectionneuse émérite.

Mardi 15 décembre : « Galilée, homme de science » par Paul Jalbert, professeur de Sciences Physiques.

UIHA - 9, place de la Paix - B.P.60624 15006 Aurillac cedex Tél./Fax : 04 71 48 89 89

courriel: uiha@orange.fr - site: www.uiha.fr - Association loi 1901 J.O. du 7 avril 1993

UNE GRANDE ACTIVITÉ AU CLUB DES AÎNES.

19 mai, 9 et 19 juin ...et 19 juillet.

De l'or au diamant!

50, 55, 60 ans de vie commune, qui dit mieux?

Cela devient rare ... c'est pourquoi le Club des Aînés tient à fêter ces anniversaires pour resserrer les liens entre générations et réunir les amis autour d'une table bien garnie en l'honneur de Mr et Mme MAZARS, Mr et Mme MONTILLET, Mr et Mme BOUSSAROQUE, Mr et Mme DEVEZ, Mr et Mme MALROUX.

- Le 9 juin, la journée de la forme et de rencontre du Secteur, organisée par le CLUB DE PARLAN, a réuni plus de 200 « jeunes » dont une cinquantaine du Club de MAURS. Certaines personnes ont visité à LABASTIDE du HAUT-MONT, l'important séchoir à jambons de la « Maison LABORIE » de PARLAN. Ensuite, ils se sont recueillis en présence d'un ancien résistant (de ST-CERE) à la LUZETTE et se sont retrouvés sur le sentier vers la Chapelle d'Escalmels avant de rejoindre PARLAN et de déguster des spécialités et dire un grand merci aux organisateurs!
- Enfin la Fête de la Saint JEAN a réuni au Foyer d'Accueil de nombreux adhérents et amis autour d'un couscous délicieux préparé avec soin. La soirée s'est terminée par le bal animé par Sylvie PULLÉS et son orchestre sur un rythme endiablé qui a ravi le public.
- Le Club des Aînés a organisé également sa Fête d'été avec sa tombola qui a eu lieu dans le cadre champêtre du « Moulin du Fau », après-midi animée par un groupe de Flamenco « LAS MARIPOSAS ».

VIE ASSOCIATIVE



L'ASSOCIATION ARTS ET METIERS,

(avec deux ateliers, peinture sur toile et peinture sur porcelaine)

se réunit tous les samedis et lundis dans une salle mise à notre disposition par la mairie de Maurs et poursuit ses activités. Nous remercions l'atelier « Mosaïque » qui nous a invité à participer à l'exposition de Nöel dans une salle prêtée par la Communauté des Communes. Cette manifestation a remporté un réel succès.

En ce qui concerne les cours de peinture sur toile, les nouvelles techniques que nous enseigne Nicolas Benedetti, ont développé de nouvelles formes d'expression, dans un esprit de détente et de jovialité. L'atelier de porcelaine, continue de progresser et explore « le vase » sous toutes ses formes.

L'exposition annuelle de l'association a eu lieu du 8 au 13 juin dans les locaux de la Mairie.

Pour tous renseignements: les secrétaires au 04 71 46 70 01 ou 04 71 46 78 72

GROUPEMENT DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE MAURS



Commission féminine du GDA de Maurs

Cette association a été créée en 1997. Elle est présidée par Madame Anne-Marie LASSALE. Elle rassemble une quinzaine d'agricultrices du Canton de Maurs. Les adhérentes se retrouvent deux lundis par mois, l'après-midi dans le but d'échanger, de partager leurs idées et connaissances sur le rôle prépondérant de la femme dans l'agriculture.

Activités et projets du GDA

Cette année l'association organise un voyage en Corse du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2009. Ce voyage d'étude est ouvert à tous les agriculteurs du Département. Inscriptions auprès de Carole Bouscary – Tél. 04 71 46 94 12 – email : carole. bouscary@cantal.chambragri.fr.



Photos d'ouvrages en cours

FIL ET PATCHWORK A MAURS LA JOLIE

De septembre à juin, les adhérentes du club patchwork se retrouvent à la salle Le Veyre, au rez-de-chaussée de la mairie. De nouvelles techniques sont apprises, des ouvrages collectifs sont réalisés, des conseils sur les ouvrages en cours sont échangés, des visites d'expositions sont organisées ... Tous les mardi de 14h à 17 h, un moment de travail, d'échanges, de bonne humeur ...

Toute personne intéressée pourra rejoindre le club en septembre. Renseignements au Q G de l'association : mercerie « Coup de Cœur » sur le tour de ville.

BADMINTON MAURSOIS

Le Badminton Maursois propose la pratique du badminton deux séances par semaine. Le club compte à ce jour 26 licenciés, en majorité des adultes. Ils pratiquent au choix le Badminton en simple loisir ou en compétition, et en simple ou bien en double.

Le club étant affilié pour la première saison à la Fédération Française de Badminton, nous avons reçu l'aide technique d'un formateur ayant animé quatre séances d'entraînement sur la saison, unanimement appréciée par les joueurs.

Cette saison, le club a accueilli la Coupe du Cantal Double et ses 90 participants dont 15 de nos licenciés. De même, une équipe a concouru aux interclubs au niveau départemental. Enfin, des licenciés se sont inscrits à divers tournois : Tournoi amical à Capdenac, Tournoi officiel à Aurillac, Nuit du Badminton à Figeac. Chacune de ces compétitions fût l'occasion pour les joueurs de progresser dans la discipline. A son tour, le club organisera la saison prochaine un premier tournoi amical.

A l'issue de notre assemblée générale, un pique-nique très convivial a clôturé la saison.



Informations pratiques:

- L'activité reprendra le vendredi 4 septembre 09, les lundis de 20h30 à 23h, les mardis de 20 à 22h et le vendredis de 17h à 19H30, au gymnase de Maurs sur ses 5 terrains.
- Public : Adultes et jeunes à partir de 14 ans.
- Prêt de raquettes possible les premières séances.
- La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour les moins de 18 ans et à 60 € pour les adultes.

Contacts:

Sylvie Lécolier 05 65 14 12 91 Maurice Roques 04 71 46 75 84 Simone Carrière 06 74 64 55 37

Le Badminton Maursois sera présent lors du Forum des Associations le 5 septembre 2009.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAURSOISE



Notre association se porte bien... Des cours de Gymnastique ont été assurés par Florence dans une ambiance détendue, sérieuse voire amicale. L'animatrice Isabelle et les locaux accueillants ont fait le succès des cours de gymnastique en milieu aquatique le samedi matin.

Aussi, tous les cours seront reconduits en 2009 – 2010. Horaires et tarifs vous seront communiqués lors du forum des associations le samedi 5 septembre à Maurs. Des informations paraîtront dans la presse. Contacts : Josette (04 71 46 71 00), Ginette (04 71 46 79 26), Myriam (04 71 48 03 58). Rejoignez notre association, vous y serez les bienvenus!

LA PETITE BOULE MAURSOISE.



Pour débuter la saison 2009, la Société de Pétanque de MAURS a organisé :

Vendredi 6 Février son grand concours de belote avec une participation de 66 équipes. Nous remercions les donateurs et participants.

Dimanche 29 Mars concours interne suivi d'un tripoux offert aux licenciés ; journée très appréciée qui s'est déroulée dans la convivialité.

Samedi 2 Mai - éliminatoire secteur 4 – Doublette qualificatif pour le Championnat Départemental à PİERREFORT, 108 joueurs ont participé, dont 16 MAURSOİS.

Les concours à venir :

Samedi 1er AOÛT à SAİNT ETİENNE DE MAURS (doublette)

Samedi 15 AOÛT à QUÉZAC (doublette)

Samedi 22 AOÛT à MAURS (triplette)

Lundi 24 AOÛT à MAURS doublette)

Les concours de Pétanque en doublette À LA MÊLÉE – OUVERTS À TOUS – se déroulent LES VENDREDIS à 20 heures 30.

ASSOCIATION T. DISTEFANO CHALLENGE THIERRY DISTEFANO



ensemble des p<mark>ar</mark>ticipants au 10^{ème} Challenge Th DISTEFANO.

Le 10^{ème} Challenge Thierry DISTEFANO a eu lieu à Maurs le samedi 9 mai 2009 et sera le dernier organisé par l'Association. En effet les membres de l'association cessent leur activité après 10 tournois de rugby à 7, qui chaque année ont été le symbole de la convivialité et de la bonne humeur autour du ballon ovale.

Ce samedi, sur la pelouse du stade Pierre FABRE, la journée a commencé de bonne heure, avec un « casse-croûte tripoux » des plus sympathiques, histoire de se mettre en jambes, pour les anciens qui ont ouvert le tournoi avec un match amical.

L'après-midi, les rencontres ont opposé huit équipes de la région ou de plus loin (à noter la présence d'un club de la région Nantaise). Et c'est une nouvelle fois les joueurs du Centre de Formation d'Aurillac qui ont remporté le tournoi face à une équipe du Stade Maursois. Les filles étaient aussi de la partie et nous avons pu assister à une rencontre de féminines opposant Aurillac à Decazeville.

Après la remise des trophées, en présence des élus Maursois (Municipalité, Conseiller Général, Communauté de Communes) et de Philippe CUBAYNES représentant la Fondation FERRASSE, le traditionnel repas champêtre a clôturé la journée.

L'association organisera son assemblée générale au plus tôt afin de répartir les bénéfices de la journée et de solder ses comptes. Les bénévoles tiennent à remercier le Stade Maursois et Philippe CUBAYNE pour leur fidélité ainsi que tous les partenaires qui ont contribué depuis 10 ans à la réussite de ce Challenge.

TENNIS DE TABLE DU PAYS DE MAURS

Record battu de licenciés!

La saison 2008-2009 du Tennis de Table du Pays de Maurs sera à marquer d'une pierre blanche tant par l'accroissement important du nombre de licenciés, qu'au niveau de la qualité des résultats obtenus. Avec 40 licenciés au total, le club se place en effet au premier rang des 15 clubs cantaliens quant au nombre de pratiquants réguliers. C'est une superbe réussite pour le TTPM qui voit la récompense d'un travail de fond effectué pour fidéliser ses joueurs, en particulier les plus jeunes. L'école de tennis de table accueille ainsi chaque mardi et chaque mercredi un nombre croissant de jeunes pongistes motivés (cette saison, 28 membres du club avaient moins de 16 ans).

Les résultats de la saison écoulée sont à nouveau particulièrement brillants.

- **L'équipe fanion** a réussi à obtenir son maintien en Régionale 3, en devançant de grosses écuries de la Région Auvergne (Clermont Ferrand, Issoire..).
 - L'équipe 2 devient championne du Cantal de D1 et s'attaquera la saison prochaine à la Pré-Régionale.
 - L'équipe 3 obtient quant à elle son maintien en D1.
 - Enfin, l'équipe 4 s'est elle aussi distinguée en terminant en tête de son championnat de D2.

Les jeunes espoirs du TTPM ne sont pas en reste et ont pu à maintes reprises démontrer une nouvelle fois la vitalité de l'école de tennis de table maursoise, qui s'affirme comme l'une des meilleures d'Auvergne.

Quelques exemples de ces superbes résultats :

- grâce à de brillants résultats en compétition inviduelle, Estelle Lavigne a été sélectionnée pour représenter l'Auvergne aux Mini Interliques dans la catégorie « Benjamines » (compétition nationale).
- Jérémy Vieillefond et Simon Bazin ont remporté le titre de champions du Cantal par équipes en « Minimes ».
- Simon Bazin et Dimitri Lachiver vont représenter le Cantal aux Intercomités « Minimes » par équipes à Sorgues, près d'Avignon.

Toutes les personnes intéressées (jeunes et moins jeunes) par la pratique de ce si beau sport sont invitées à se faire connaître afin de participer au développement du club et de se lancer dans la saison 2009-2010 qui débutera au mois de septembre. Entraînements au gymnase de Maurs : Jeunes (à partir de 6 ans) - mardi 18h-19h et mercredi 18h-19h et Adultes-: mardi soir et vendredi soir.

Contact : Fabien GOLAB, président du club (04.71.46.79.47) Blog du club : http://t.t.pays-de-maurs.over-blog.com

RETRAITE SPORTIVE SUD-CANTAL

Avec la « retraite sportive Sud – Cantal », les retraité(e)s peuvent prendre soin de leur forme par une pratique conviviale, hors compétition, d'activités physiques et sportives, en Chataigneraie :



Les activités hebdomadaires proposées sont :

Des marches de différents niveaux.

De la gymnastique au Rouget et à Calvinet

Du yoga au Rouget.

De la danse au Rouget et à St-Constant.

De l'aqua-gym à Maurs.

Du tir à l'arc au Rouget .

Des journées et des séjours à thème : Marche, remise en forme, neige, danses

Vous pouvez rejoindre le club toute l'année, renseignements : Mr Guy BAILLARD, 1, rue de la fontaine - 15290 LE ROUGET, Tél : 04 71 46 96 49





Belle saison que viennent de passer nos jeunes footballeurs. Ils ont pu, depuis le mois de septembre s'exprimer dans toutes les catégories d'âge, à travers les championnats, coupes et tournois proposés dans le Cantal. L' Ecole de Foot a terminé par l'animation de son 8ème tournoi, sur les terrains de St-Etienne de Maurs, récompensée par les coupes offertes par les maires du canton.

A noter, une grande participation de nos Débutants à leur Journée Nationale à Pierrefort et au Tournoi Départemental du 1^{er} mai à Aurillac. Grand merci et bravo aux parents. Au delà de leurs performances sportives, certains ont pu profiter de la section Foot ouverte au Collège des Portes du Midi et des

rencontres dans le cadre de l'U.N.S.S. Comme leurs camarades en équitation et en rugby, ils ont bien représenté le canton de Maurs en remportant le Championnat Départemental et en devenant vices-champions d'Académie.

A noter, qu'à la rentrée de septembre cette section Foot sera ouverte aux élèves de 4ème. Pour la prochaine saison de nouvelles catégories d'âge seront mises en place, simplifiant le fonctionnement et favorisant ainsi les périodes de découverte, de pré-formation et de formation.

La reprise et les inscriptions pour la saison 2009/10 auront lieu le samedi 22 août 2009 pour les joueuses et joueurs nés de 1993 à 1998 inclus à (St-Constant) et le samedi 29 août 2009 pour l'école de foot à (St-Etienne de Maurs) pour celles et ceux nés de 1999 à 2003 inclus.

Renseignements auprès des numéros suivants si besoin : 04.71.46.79.30 et 04.71.49.14.83 pour les clubs ou 04.71.49.06.13 et 04.71.46.79.05 pour l'E.F.C.MAURS.

ASSOCIATION DE NATATION LOISIR AQUABON

La saison 2008/2009 s'est terminée en juin avec un repas convivial proposé aux adhérents avant les vacances. Le centre de vacances « La Châtaigneraie » nous a invités à découvrir leur « ESPACE FORME » tous les jours du mois de juin.

Pour la saison 2009/2010, les séances de natation auront lieu à la piscine chauffée et couverte du centre de vacances « La Châtaigneraie », elles seront encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA. L'Association propose une soixantaine de dates, de Septembre à Juin, chaque mercredi de 18h à 19h et chaque vendredi de 17h30 à 19h30, hors périodes de vacances scolaires. Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Des cours de natation seront mis en place début 2010 en apprentissage ou en perfectionnement, ils seront dispensés par un maître-nageur.

L'assemblée générale de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu vers la 2^{ème} semaine de septembre 2009.

Contact: Pierre COUDERC au 04 71 49 01 54

FORUM DES ASSOCIATIONS

Forte de son expérience de 2008, la Commission Vie Associative, Sports, Loisirs, Culture de la municipalité, en coordination avec les responsables des associations organise le « **forum des associations** » qui se déroulera le samedi 5 septembre 2009.

Nouveauté cette année : le forum est ouvert aux associations de la Communauté de Communes du Pays de Maurs.









Village de Vacances LA CHATAIGNERAIE

Route André Mouly 15600 MAURS LA JOLIE Tél.: 04-71-46-25-00 Fax: 04-71-46-25-01

E-mail: vv.la-chataigneraie@wanadoo.fr Site: www.vacances-chataigneraie.com

> Contactez-nous, chaque séjour mérite un devis personnalisé.

Le Village de Vacances «LA CHATAIGNERAIE»

à Maurs La Jolie, dans le Cantal Méridional

vous accueille et organise vos projets et vos envies Venez passer une Journée, un Week-end, un séjour ... Nous vous proposons :

Journée Zen Attitude, Repas, Sauna, Hammam, Spa, Douches Multi Jets, Massages, remise en Forme **Musculation** sur abonnement

Repas Divers: Banquet, repas de famille ou entre amis Mariages, Communions, Baptèmes, Anniversaires ...

Repas à Thème : Magie, Spectacle, chansons ... **Week-End** détente, Cousinade

Un autre savoir faire :

Réunions, Assemblées Générales, Conseils Séjours Vacances Familles, Groupes touristiques Groupes Sportifs, Stages Rugby, Natation ...

Nos installations sont à votre disposition : 57 Chambres dont 12 accessibles aux personnes à mobilité réduite et 15 Gîtes

Vous profiterez, lors de vos journées : de notre Complexe Aquatique ouvert à l'année Piscine couverte, Sauna, Hammam, Spa, Douche Multi jets, Terrasse plein sud Salle de Musculation, Mini-Golf, Tennis

VOTRE SUPERMARCHE A MAURS

NETTEMENT MOINS CHER LE HARD DISCOUNT DES MOUSQUETAIRES



Notre vocation

"LA QUALITÉ A TRÈS BAS PRIX"

NETTEMENT PLUS FRAIS

Tout près de chez vous et tellement moins cher votre spécialiste en produit frais



Les Mousquetaires

R.N. 122 - 15600 Saint-Etienne-de-Maurs - Tél. 04 71 49 02 31

S.A. ANTERINEL - Société Indépendante au capital de 180.000 € - R.C. AURILLAC B 383 995 859